



MUNICIPALITÉ

**COMMUNE
DE
DENGES**

PRÉAVIS N° 1/2023

**Demande d'un crédit extrabudgétaire
pour l'engagement d'un(e) employé(e)
au service technique à 80%**

AU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 1/2023

Demande d'un crédit extrabudgétaire pour l'engagement d'un(e) employé(e) au service technique à 80%

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Le développement de notre commune, qui avoisinera les 2'100 habitants à la fin de la réalisation du PQ Les Ochettes, impose des tâches toujours plus nombreuses et complexes.

C'est pourquoi, la municipalité, par le présent préavis, propose de créer un service technique communal et, à cette fin, sollicite l'octroi d'un crédit extrabudgétaire pour l'engagement d'un(e) employé(e) technique à 80%.

2. EXPOSE DES MOTIFS

Ci-dessous, nous décrivons, d'une manière détaillée, le cahier des charges souhaité, à savoir :

Police des constructions

- Analyser les dossiers techniques tout en s'assurant du respect des règlements et lois en vigueur (LAT, LATC, RLATC, etc.)
- Etablir les procédures de mise à l'enquête publique, les autorisations municipales en collaboration avec la secrétaire municipale.
- Analyser du point de vue environnemental et énergétique le respect des normes, règlements et lois en vigueur.
- Etablir les rapports d'analyse.

Gérer l'aménagement du territoire

- Gérer les projets d'aménagement en collaboration avec les mandataires et les services cantonaux.
- Collaborer avec Région Morges et participer aux diverses séances du groupe technique.

- Gérer la gestion des parcelles communales et des forêts en collaboration avec le garde forestier.
- Contact et réponses aux questions des propriétaires privés.
- Traiter et suivre les demandes privées d'abattage jusqu'aux contrôles des plantations compensatoires.

Effectuer le suivi des constructions

- Gérer la délivrance des permis de construire : suivi des dossiers d'enquête Camac.
- Répondre aux questions techniques liées aux enquêtes et chantiers.
- Contrôler et valider les demandes d'occupation du domaine public.
- Vérification et participation aux séances de chantier.
- Organiser les visites de la commission de salubrité.

Analyser et contrôler les raccordements EC/EU

- Vérification de la conformité sur les chantiers.
- Analyser les contrôles de mise en séparatif et suivre l'avancement général des contrôles.
- Collaborer avec l'ERM sur les différents projets.
- Répondre aux questions des architectes et propriétaires privés.
- Contrôler les factures liées au domaine.

Contrôler et suivre l'état des routes et chemins

- Contrôler l'état des routes, chemins communaux et forestiers ainsi que de toutes les infrastructures liées.
- Planifier les interventions d'entretien.
- Etablir les dossiers d'appel d'offres et les traiter jusqu'à la commande et la réception des travaux.
- Participer aux séances du domaine.
- Préaviser les demandes de permis de fouille sur le domaine public (DP) et contrôler la remise en état.
- Gestion des radars communaux et analyser des mesures.
- Assurer le suivi de l'état général de l'éclairage public et participer aux projets de réfection.
- Contrôler et optimiser la signalisation sur tout le domaine communal.
- Contrôler les factures liées au domaine.

Contrôler et suivre l'état des bâtiments communaux

- Contrôler l'état des bâtiments communaux.
- Proposer des mesures d'entretien et d'économie.
- Planifier les entretiens des bâtiments et de leurs équipements.

- Etablir les dossiers d'appel d'offres et les traiter jusqu'à la commande et la réception des travaux.
- Suivre les dossiers en cours.
- Participer aux séances du domaine.
- Contrôler les factures liées aux bâtiments.

Divers

- Pour tous les sujets traités selon le cahier des charges, assurer une mise au courant et une aide à la décision au municipal(e) en charge du domaine concerné.
- Assurer un support technique pour la voirie (aide aux appels d'offres, commandes, planification et optimisation des travaux et de l'équipement proposer des mesures d'économie, etc.).
- Assurer une aide technique pour l'élaboration de préavis municipaux.
- Participer aux séances techniques des Services industriels (Service de l'eau, Romande Energie, etc.).
- Suivre et mettre à jour les données dans CartoJuraLéman.

3. COUTS DE LA CREATION DU POSTE

En prenant compte le salaire, les charges sociales, les frais d'équipement (place de travail, ordinateur, portable, frais divers, frais liés à la recherche du ou de la candidat(e), etc.), nous estimons un coût annuel de **CHF 100'000.00**.

Dès 2024, les coûts annuels liés à cet engagement seront portés en compte du budget de la commune.

4. FINANCEMENT

Les coûts seront pris en charge par la trésorerie communale.

5. CONCLUSIONS

Tenant compte des explications et arguments précités, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

- vu le préavis N° 1/2023 de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission gestion-finances ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire pour l'engagement d'un(e) employé(e) au service technique à 80% ;
2. d'accepter le financement tel que proposé, soit pris sur la trésorerie courante

Approuvé en séance de Municipalité le 16 janvier 2023

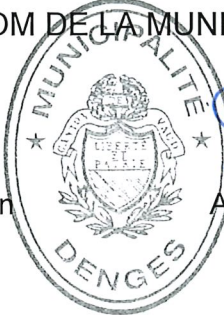
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Francis Monnin

La Secrétaire

A.-Sylvie Gevisier



Responsables : Francis Monnin, Syndic, MM. Gallay et Piguet, municipaux
Denges, le 05 janvier 2023